

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

DE LA PART DES BÉNÉFICIAIRES POTENTIELS DE FINANCEMENT DE GCERF EN TUNISIE

DATE LIMITE DE DEPOT DE LA DEMANDE : 4 juillet 2021

1. Contexte

Le Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience (en anglais Global Community Engagement and Resilience Fund - GCERF) est une organisation indépendante multipartite ayant pour objectif de constituer le premier effort mondial visant à soutenir les initiatives locales et communautaires pour renforcer la résilience face aux velléités extrémistes violentes. Situé au carrefour de la sécurité et du développement, GCERF s'engage à travailler en partenariat et en concertation avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé dans les pays partenaires en vue de soutenir les stratégies nationales destinées à prendre à bras le corps les facteurs locaux contribuant à l'extrémisme violent. GCERF renforce la résilience communautaire en aidant les initiatives locales et communautaires à contrer les facteurs contribuant à l'extrémisme violent. Ces initiatives promeuvent la cohésion sociale, l'agenda communautaire et l'égalité des chances, et le sentiment d'appartenance des individus.

La Tunisie a acquis le statut de pays partenaire de GCERF fin 2017 et a mis en place un Mécanisme de Soutien du Pays (MSP), développé une première stratégie d'investissement dans le pays et lancé une première série de financements en 2019, qui soutenaient essentiellement les organisations de la société civile (OSC) locales¹. Ces deux dernières années, GCERF a investi **quelque 1,2 million de dollars US par le biais de cinq financements directs, auxquels environ 12 000 bénéficiaires directs ont eu accès**. Tous les financements ont directement participé à l'axe de prévention inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, ainsi qu'à la stratégie d'investissement de GCERF en Tunisie, telle qu'approuvée par le Conseil de Fondation de GCERF². Les financements ont principalement concerné principalement la région du Grand Tunis et les zones septentrionales et orientales du pays : les gouvernorats d'Ariana, Ben Arous, Bizerte, Mahdia, Médenine, Monastir et Sousse. Les programmes se sont principalement concentrés sur les jeunes âgés de 15 à 35 ans. Ils proposaient différents types de soutien et de formation directement destinés aux jeunes et aux parents, aux enseignants et aux chefs religieux afin de les encourager à travailler avec les jeunes, dans le but d'identifier et de contrer les facteurs qui contribuent à la radicalisation et à l'enrôlement.

¹ GCERF adhère à l'approche engageant l'ensemble de la société, qui reconnaît la nature à la fois mondiale et locale de l'extrémisme violent, conformément à la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et au Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent du Secrétaire général des Nations Unies.

² BM.014/DOC.10 : STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DE GCERF EN TUNISIE

2. Investissements de GCERF en Tunisie

L'objectif global de GCERF en Tunisie est d'apporter son soutien au gouvernement dans **la lutte contre la radicalisation et l'enrôlement au sein des groupes extrémistes violents, en renforçant la résilience de la communauté** (facilitant ainsi la réinsertion des ex-membres de groupes extrémistes violents). Pour rétablir la confiance en la gouvernance et les acteurs de la sécurité, GCERF entend orienter essentiellement son deuxième cycle de financements sur deux axes stratégiques d'intervention identifiés en amont : **l'amélioration de la cohésion sociale**³ et **l'agence communautaire**⁴.

La Stratégie d'investissement en Tunisie 2021-25 de GCERF a été élaborée dans le respect des bonnes pratiques édictées par le Forum mondial contre le terrorisme. Elle repose sur la stratégie antiterroriste nationale tunisienne, la stratégie 2021-24 de GCERF, et des consultations et évaluations approfondies réalisés auprès de plusieurs parties prenantes en Tunisie. Pour garantir que tous les acteurs s'accordent sur les priorités, mais aussi que la stratégie soit adaptée aux objectifs et réponde aux besoins en temps réel, ces activités se sont déroulées en étroite concertation avec les autorités nationales et locales, les bailleurs de fonds nationaux, les experts locaux ainsi que les communautés.

3. Appel à manifestation d'intérêt

GCERF, en collaboration avec le Mécanisme de Soutien de Pays (MSP) en Tunisie, a le plaisir de publier un appel à manifestation d'intérêt à l'attention des OSC tunisiennes afin d'élaborer un consortium et d'obtenir le statut de Récipiendaire principal (RP) de financements de GCERF par l'intermédiaire du Mécanisme de financement de base (MFB) du Fonds. En vertu du MFB, GCERF finance des consortiums d'OSC et d'organisations communautaires pour mettre en œuvre des initiatives visant à renforcer la résilience communautaire face à l'extrémisme violent.

Les subventions destinées aux consortiums sont gérées et soutenues par les Récipiendaires principaux. Ces derniers sont les récipiendaires légaux des financements de GCERF et les attribuent à d'autres membres des consortiums, les « Récipiendaires secondaires » (RS).

Conformément à la **Stratégie d'investissement**, les investissements seront octroyés selon les principes directeurs suivants :

³ Depuis 2011, la solidarité communautaire en Tunisie s'est affaiblie. Pour y remédier, il est possible de renforcer la cohésion sociale parmi les populations vivant dans des régions éloignées en encourageant le dialogue et la tolérance grâce à des activités qui favorisent les perspectives sociales et économiques positives, la capacité d'agir des communautés, l'analyse critique et les compétences-clés. Les femmes et les jeunes peuvent être amenés à jouer un rôle actif important dans l'instauration d'un climat de cohésion sociale, notamment en sensibilisant les populations aux questions liées à l'extrémisme violent et aux façons efficaces de le contrer. **Stratégie de pays du GCERF en Tunisie, 2018.**

⁴ Le GCERF vise à renforcer la capacité des communautés à se mobiliser, à s'organiser et à défendre leurs propres intérêts, ainsi qu'à augmenter le nombre de communautés qui collaborent activement et efficacement avec les autorités sur les sujets qui les concernent. Il est possible de renforcer la capacité d'agir des communautés par le biais d'un engagement avec les autorités locales et nationales et les acteurs communautaires influents, parmi lesquels la société civile et les chefs culturels, pédagogiques ou encore religieux. Ainsi, le dialogue entre les autorités gouvernementales, les autres parties prenantes et les communautés locales sera plus probant. Les programmes financés par le GCERF visent à améliorer la capacité d'agir communautaire, à tous les échelons de la société, notamment parmi les jeunes, et aspirent à favoriser une participation, un leadership et une émancipation effectifs des femmes. Ces programmes se donnent pour mission d'améliorer le statut des femmes et des filles dans la société et d'accroître sensiblement leur capacité d'agir. **Stratégie de pays du GCERF en Tunisie, 2018.**

Public visé :

▪ **Groupe de population 1 : Jeunes en âge d'aller à l'école (garçons et filles entre 14 et 18 ans)**

Les OSC tunisiennes ont identifié les jeunes entre 14 et 18 ans comme étant les plus susceptibles de quitter l'école et d'être enrôlés, en ligne ou en personne, par des groupes extrémistes violents. Dans les régions de Kasserine et Jendouba, le taux d'abandon scolaire est deux fois plus élevé qu'à l'échelle nationale⁵ et le taux d'inscription en cycle secondaire dans le gouvernorat de Kasserine n'est que de 55 %⁶.

▪ **Groupe de population 2 : Jeunes sans emploi ou sous-employés (femmes et hommes entre 19 et 35 ans)**

Ce groupe de population comprend les jeunes ayant terminé leurs études et ne parvenant pas à trouver un travail décent, situation qui augmente le risque de radicalisation et d'enrôlement par des groupes extrémistes violents⁷. La Tunisie connaît une explosion démographique des jeunes. En début d'année 2021, la jeunesse a manifesté à plusieurs reprises pour exiger du gouvernement qu'il rende des comptes et qu'il assure la stabilité, la sécurité et la continuité des services publics⁸.

▪ **Groupe de population 3 : Acteurs religieux et communautaires**

Figures d'autorité non officielles, femmes et hommes, il s'agit notamment des chefs tribaux et religieux, des cheffes de file d'organisations de lutte pour les droits des femmes, des leaders de la jeunesse et d'autres personnes qui sont reconnues, exercent une certaine influence et contribuent à la prise de décisions au sein des communautés locales. La prise en compte de ces figures reflète les structures locales existantes et renforce les acquis communautaires.

▪ **Groupes de population 4 et 5 : Acteurs gouvernementaux (autorités locales et acteurs de la sécurité et la justice)**

À ce jour, les acteurs gouvernementaux officiels ont exercé une participation et une responsabilité limitées envers les programmes de prévention contre l'extrémisme violent. Les programmes les aident à cerner les enjeux de la prévention de l'extrémisme violent et améliorent leurs capacités à organiser des activités et à intégrer différentes approches préventives dans leur politique générale.

Zones d'intervention :

- **Kasserine**
- **Le Kef**
- **Jendouba**
- **Sidi Bouzid**
- **Gafsa**
- **Tunis**

⁵ [Abandon scolaire dans les régions frontalières tunisiennes marginalisées | International Alert \(international-alert.org\)](#)

⁶ [La Tunisie lutte contre la déscolarisation de ses élèves \(news-decoder.com\)](#)

⁷ [« Employ us or kill us: Tunisian youth on the margins » | Poverty and Development News | Al Jazeera](#)

⁸ [« Tunisia's burgeoning youth-led protests in 700 words | Arab Spring: 10 years on News » | Al Jazeera](#)

Axes d'intervention :

GCERF financera les OSC et les associations locales afin de mettre en œuvre des programmes de **prévention, de renforcement de la résilience et d'intégration communautaire grâce à une amélioration de la cohésion sociale et d'agence communautaire.**

Modalités :

Dans le cadre de ce cycle de financements, GCERF demande aux OSC et aux autorités locales de collaborer autour des objectifs suivants :

- Identifier les facteurs locaux pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de prévention contre l'extrémisme violent (y compris des formations et des activités de développement des compétences) à même de pallier les problèmes ;
- Développer des stratégies à plus long terme afin d'élargir l'octroi des ressources de prévention contre l'extrémisme violent à davantage de services publics et s'assurer que les communautés peuvent faire face aux défis actuels face à l'extrémisme violent.

Les consortiums effectuant une demande de financement auprès de GCERF doivent avoir en leur possession (ou prouver leur capacité de se procurer) une lettre d'accord ou un Protocole d'Accord émanant des autorités locales concernées (les coordinateurs régionaux de la Commission nationale de lutte contre le terrorisme, les CDI, etc.).

L'objectif général de cette approche de travail et de programmation collaborative est d'allouer des ressources à la prévention de l'extrémisme violent et de l'intégrer à plus grande échelle (au profit, notamment, de l'éducation et de la santé via un soutien psychosocial). Cela permettrait aux communautés d'identifier et de combattre l'extrémisme violent, et ce même après l'arrêt du financement de GCERF.

Montant des financements

GCERF prévoit de signer des accords de financement avec les consortiums avant la fin du troisième trimestre 2021. Le montant maximum des financements sera de 1 million de dollars US par consortium. Ce montant constitue un plafond, GCERF envisage également d'allouer des financements moins importants. Dans certaines circonstances exceptionnelles, GCERF peut également octroyer des financements à des bénéficiaires directs hors consortium. GCERF peut octroyer des fonds supplémentaires aux consortiums sélectionnés au cours de la mise en œuvre du financement, selon la disponibilité des fonds, les besoins constatés par pays et la capacité des consortiums à mettre en œuvre les interventions prévues de manière efficace.

GCERF attend de la part des bénéficiaires qu'ils apportent une contribution supplémentaire venant du secteur public et/ou privé dans la troisième et quatrième année de la subvention, pour s'assurer que des sources de financement durables soient en place à la fin de la subvention. La quatrième année, ces contributions additionnelles devront représenter jusqu'à 50 % du budget annuel du projet.

Durée des financements

Les financements auront une durée maximale de 48 mois.

Récipiendaires

Chaque consortium sera dirigé par un Récipiendaire principal qui sera garant de la distribution des financements secondaires aux autres membres du consortium (Récipiendaires secondaires).

Manifestation d'intérêt

Les organisations candidates devront prouver qu'elles respectent les prérequis établis par GCERF et possèdent les capacités demandées pour devenir un Récipiendaire principal de financements du Fonds.

PRÉREQUIS
(i) Enregistrement du Récipiendaire principal auprès des autorités tunisiennes compétentes .
(ii) Volonté d'accepter et d'assumer le rôle de Récipiendaire principal (tel que décrit précédemment).
CAPACITÉS REQUISES
(i) Une expérience et des capacités en matière d'initiatives de niveau communautaire visant à contrer les facteurs locaux contribuant à l'extrémisme violent et à renforcer la résilience des communautés face aux velléités extrémistes violentes.
(ii) Avoir établi des relations de confiance avec les communautés et groupes de population présents dans les zones géographiques mentionnées dans l'appel
(iii) Expérience et capacités en conception et gestion de programmes.
(iv) Expérience et capacités en gestion financière ainsi qu'en gestion et comptabilité ayant trait aux financements provenant de bailleurs de fonds internationaux.
(v) Expérience en gestion de Récipiendaires secondaires ; évaluation et renforcement de leurs capacités.

Séance de questions-réponses

Il y aura une séance de questions-réponses en ligne pour les récipiendaires potentiels lundi 21 juin à 14:00 CET au lien suivant :

https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_MDJkMWJIYtEtN2ZhMC00ZDZILWFINWetNTRINjhjZThkMWFm%40thread.v2/0?context=%7b%22id%22%3a%22618c8c5d-e4d4-4859-abf9-c60a590a2ec7%22%2c%22oid%22%3a%22d199d713-9f2a-44c6-a9fc-1fef99a0b6eb%22%7d

Comment soumettre une manifestation d'intérêt

Veillez vous référer à l'annexe 1 ci-dessous.

Les manifestations d'intérêt doivent être dûment remplies et envoyées par voie électronique à l'adresse **call.tunisia@gcerf.org** d'ici le **4 juillet 2021**. L'objet du courriel doit indiquer **EOI-TUNISIA**. Le non-respect de cette consigne peut compromettre la considération de votre demande.

Les organisations candidates présélectionnées seront contactées afin que GCERF mène une évaluation des pré-requis.